

# Guide de l'utilisateur Ecaro

---

## Contenu

1.	Introduction .....	3
2.	Comment accéder au service en ligne ? .....	4
3.	Ecran de sélection .....	5
	Ecran de sélection employeur .....	5
	Ecran de sélection mandataire .....	5
	Options, champs et boutons .....	6
	Barre supérieure bleue .....	6
	Aperçu des champs à remplir .....	6
4.	Résultat de la recherche .....	8
	Explication supplémentaire .....	8
	Icônes et symboles à l'écran .....	8
	Information à l'écran .....	9
	Exemple d'un écran de détail .....	9
5.	Explication des messages d'erreur .....	15
	Ecran de sélection .....	15
	Ecran de résultat .....	16
	Annexe 1 : Date début droit .....	17

## 1. Introduction

La déclaration trimestrielle d'un employeur peut contenir des déductions de cotisation pouvant être demandées par l'employeur ou son mandataire. Pour un certain nombre de ces déductions, l'employé doit satisfaire à certaines conditions. Selon la situation, l'ONEM, le FOREM, le VDAB ou ACTIRIS dispose de cette information. L'ONSS reçoit l'information sous forme électronique de ces institutions et l'utilise lors du contrôle des déclarations et/ou des déclarations de modifications qui ont été introduites.

L'objectif du service en ligne Ecaro est de mettre également ces données à la disposition des employeurs et de leurs mandataires.

Ecaro offre les possibilités suivantes :

- avant l'envoi d'une déclaration trimestrielle, permet de vérifier s'il existe un **droit possible de déduction de cotisation** particulière pour un employé ;
- permet de comprendre **pourquoi le système de contrôle de l'ONSS communique certaines erreurs** voire annule la déduction de cotisation demandée.

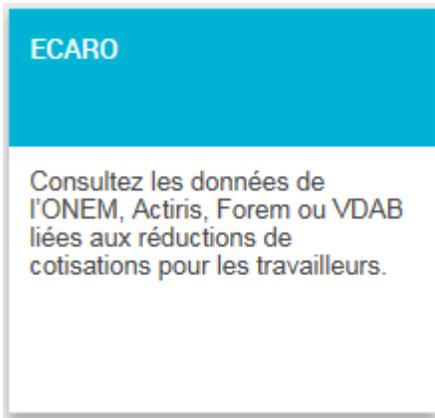
Le groupe d'utilisateurs cible pour ce service en ligne est composé de :

- employeurs, secrétariats sociaux et prestataires de services ;
- inspecteurs et fonctionnaires de l'ONSS, et de l'ONEM et des institutions régionales concernées.

## 2. Comment accéder au service en ligne ?

Pour consulter Ecaro, vous devez être connecté au portail.

- Vous êtes déjà connecté ? Il suffit alors de cliquer le bouton bleu « Consulter » dans le menu à droite pour avoir un accès direct au service en ligne.
- Vous n'êtes pas encore connecté ? Cliquez sur le bouton bleu « Consulter » dans le menu à droite et connectez-vous avec vos codes d'accès ou votre carte d'identité électronique.



### Ecaro

La déclaration DmfA peut contenir des déductions de cotisations, demandées par l'employeur ou son mandataire. Certaines déductions sont contrôlées par l'ONSS sur base de données transmises par l'ONEM, Forem, Actiris ou VDAB à l'ONSS via la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale dans le flux A055.

Le service en ligne ECARO a été développé pour permettre aux employeurs et leurs mandataires de consulter ces données. ECARO signifie Externe Consultatie A055 RVA ONEM.

Depuis 2016, des institutions régionales alimentent également cette base de données. Il s'agit du Forem, d'Actiris et du VDAB.

Ce service en ligne offre les possibilités suivantes :

- vérifier, avant l'envoi de la déclaration, s'il existe un droit potentiel de déduction de cotisation ;
- comprendre pourquoi le système de contrôle de l'ONSS a signalé certaines erreurs.

Si vous n'avez pas encore accès aux services en ligne sécurisés, vous devez tout d'abord en faire la demande [via un formulaire électronique](#).

Vous trouverez toutes les annexes concernant Ecaro dans la [TechLib](#)

Glossaires 2017/2

--- Choisissez un glossaire ---



Go!

Ecaro

Ecaro via web

→ [Manuel: Comment consulter?](#)

[Consulter](#)

TechLib

Accédez à la [bibliothèque technique](#)

Une question?

Posez votre question via le [formulaire de contact](#)

### 3. Ecran de sélection

L'écran de sélection diffère selon que vous vous êtes enregistré comme employeur ou comme mandataire.

#### Ecran de sélection employeur

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro ↗  
Identifié comme [ ]

**Ecaro - Sélection**

🗨 Introduisez les données demandées puis cliquez sur "Rechercher".  
(Dernière adaptation du fichier au 21/12/2006 ).

Numéro d'immatriculation	<input type="text" value="055099879"/>	(xxxxxxxx)
Numéro d'entreprise	<input type="text" value="405440006"/>	(xxxxxxxx)
NISS	<input type="text"/>	(xxxxxxxxxx)
Date début droit	<input type="text"/>	(jj/mm/aaaa)

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 2.3.16-SNAPSHOT

Votre numéro d'immatriculation et votre numéro d'entreprise sont déjà remplis. Il n'est pas possible de les modifier.

#### Ecran de sélection mandataire

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro ↗  
Identifié comme [ ]

**Ecaro - Sélection**

🗨 Introduisez les données demandées puis cliquez sur "Rechercher".  
(Dernière adaptation du fichier au 21/12/2006 ).

Numéro d'immatriculation	<input type="text"/>	(xxxxxxxx)
Numéro d'entreprise	<input type="text"/>	(xxxxxxxx)
NISS	<input type="text"/>	(xxxxxxxxxx)
Date début droit	<input type="text"/>	(jj/mm/aaaa)
Trimestre	<input type="text"/>	(aaaa - exemple: 20063)

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - [Formulaire de contact](#) V. 2.3.16-SNAPSHOT

Le numéro d'immatriculation et/ou le numéro d'entreprise de l'employeur doivent encore être saisis. Vous bénéficiez uniquement d'un accès pour les employeurs pour lesquels vous disposez du mandat nécessaire.

V. 2.1

## Options, champs et boutons

### Barre supérieure bleue

En haut à droite sur cette barre, vous trouverez quelques options générales.

- **FR / NL / DE**  
Ceci vous permet de changer la langue du service en ligne en cours de route. La langue active est surlignée.
- **Aide**  
En cliquant ici, ce manuel s'ouvrira.
- **Quittez Ecaro**  
En cliquant ici, le service en ligne se referme.

### Aperçu des champs à remplir

- **Numéro d'immatriculation**  
Il s'agit du numéro d'identification de l'employeur auprès de l'ONSS, également appelé matricule. Pour les employeurs déjà déclarés, ils sont automatiquement remplis. Les mandataires doivent les saisir eux-mêmes. Le système vérifie alors s'ils disposent des compétences nécessaires pour pouvoir consulter les données. Ce champ ne doit pas obligatoirement être rempli, des recherches pouvant être effectuées sur la base du numéro d'entreprise (voir ci-dessous).  
Format autorisé (N = numérique) : 9N, 8N, 7N, 6N, 7N-2N, 6N-2N, 5N-2N, 4N-2N
- **Numéro d'entreprise**  
Il s'agit du numéro attribué à toutes les entreprises via la Banque Carrefour des entreprises, également appelé numéro BCE. Les mêmes principes s'appliquent ici que pour le numéro d'immatriculation. Il n'est pas indispensable de remplir ces deux champs, un seul numéro suffit (les deux peuvent être cependant remplis).  
Format autorisé (N = numérique) : 3N.3N.3N, 4N.3N.3N, 9N, 10N
- **NISS**  
Il s'agit du numéro d'identification auprès de la sécurité sociale de l'employé pour qui l'on souhaite consulter les données. Vous retrouvez ce numéro dans le coin supérieur droit de la carte SIS de la personne concernée.  
Format autorisé (N = numérique) : 11N, 6N-3N-2N
- **Date début droit**  
Il s'agit de la date d'entrée en service de l'employé concerné ou de la date à laquelle il ouvre le droit à une certaine déduction. Cette date est également utilisée afin de vérifier

si l'utilisateur dispose de suffisamment de droits pour pouvoir consulter les données.

Format autorisé : JJ/MM/AAAA, JJMMAAAA

Pour obtenir une explication plus détaillée selon le type de déductions, voir l'annexe 1 de ce manuel.

- **Trimestre**

Il faut mentionner le trimestre pour lequel l'on souhaite vérifier le droit à la déduction.

Format autorisé : AAAAT, AAAA/T

### Boutons de commande

- **Rechercher**

En cliquant sur ce bouton, vous obtenez le résultat de la recherche d'après les critères introduits.

- **Effacer**

En cliquant sur ce bouton, tous les critères introduits sont supprimés et vous pouvez lancer une nouvelle recherche.

## 4. Résultat de la recherche

La recherche dans Ecaro affiche les données retrouvées dans la banque de données. Les données affichées sont limitées selon les compétences du demandeur.

Voici un exemple d'écran de résultat :

FR NL DE | Aide | Quittez Ecaro

Identifié comme

### Ecaro - Aperçu

Vous trouvez ici un aperçu des données disponibles pour le travailleur concerné sur la base des critères introduits. Cliquez sur "+" pour obtenir plus d'informations.

NISS	84
Nom	CESAR
Date début droit	

Nouvelle Recherche

Ouvrir tout

Type de déduction	FORMATEURS RESTRUCTURATION
Date de dernière modification de la source authentique	08/02/2007
Date disponible pour l'ONSS	20/01/2010
Type de déduction	DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DUREE
Date de dernière modification de la source authentique	09/02/2007
Date disponible pour l'ONSS	20/01/2010

Centre de contact de la Sécurité Sociale: 02-511 51 51 - Formulaire de contact

V. 2.3.16-SNAPSHOT

## Explication supplémentaire

### Icônes et symboles à l'écran

-  En cliquant sur cette icône, la page de résultats affichée sera imprimée sur votre propre imprimante.
-  En cliquant ici, un fichier PDF peut être téléchargé avec les données de la page de résultats. Vous pouvez ensuite l'imprimer ou le sauvegarder sur votre propre ordinateur.
-  En cliquant sur ce bouton, vous retournez vers l'écran de sélection et pouvez ainsi lancer une nouvelle recherche.

-  Ce symbole signifie qu'une partie seulement de l'information est montrée. En cliquant dessus, l'information cachée sera affichée.
-  Ouvrir tout  
Ce symbole signifie que plusieurs données sont disponibles selon les critères introduits. Cliquez dessus pour voir toutes les données.
-  En cliquant sur ce symbole, il est possible de cacher les données sous-jacentes.
-  Fermer tout  
Si plusieurs données sont disponibles, vous pouvez cacher la plupart des données sous-jacentes en cliquant sur ce symbole.

### Information à l'écran

<b>NISS</b>	88xxxxxxxx	<input type="button" value="Nouvelle Recherche"/>
<b>Nom</b>	Bobby Robertson	
<b>Date début droit</b>	12/09/2006	

Tout en haut de l'écran, les principaux critères de recherche sont affichés.

- **NISS**  
Le NISS de la personne pour laquelle on a demandé la consultation.
- **Nom**  
Le nom de la personne tel qu'il est connu dans le fichier du personnel.
- **Date début droit**  
La date indiquée dans l'écran de sélection.

### Exemple d'un écran de détail

Voici un exemple de données ONEM, FOREM OU ACTIRIS disponibles ; toutes les zones ne sont pas remplies pour chaque déduction possible.

<b>Type de déduction</b>	FORMATEURS RESTRUCTURATION
<b>Date de dernière modification de la source authentique</b>	08/02/2007
 <b>Date disponible pour l'ONSS</b>	20/01/2010

**Source authentique :** ONEM  
**Code(s) du document délivré :**  
**Code(s) déduction principal :** 3612  
**Autre(s) code(s) déduction :**  
**Date de début de validité :**  
**Date de fin de validité :**  
**Date de la carte emploi :**  
**Date délivrance carte emploi :**  
**Niveau d'études :**  
**Origine étrangère :**  
**Handicapé :**  
**Date de début de la déduction :** 30/06/2009  
**Date de fin de la déduction :** 31/12/2009  
**Date d'engagement :** 03/03/2010  
**Numéro d'immatriculation :** 184135972  
**Numéro d'entreprise :**

- **Type de déduction**  
Indique pour quelle sorte de déduction la personne concernée entre en ligne de compte d'après les données fournies.
- **Date de dernière modification source authentique**  
Date à laquelle l'institution compétente a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS**  
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS ou de l'ORPSS.
- **Source authentique**  
C'est l'institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) du document délivré**  
Codes possibles mentionnés sur les documents transmis par l'institution compétente à l'employé éventuel.
- **Code(s) déduction principal**  
Ici sont indiqués les codes utilisés dans la déclaration trimestrielle et qui en principe

donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.

- **Autre(s) code(s) déduction**

Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.

- **Date de début de validité - Date de fin de validité**

La combinaison de ces données indique pendant quelle période l'employé doit être engagé afin de pouvoir bénéficier de la déduction mentionnée sur la carte délivrée par l'institution compétente. Pour les cartes premier emploi, il est possible que l'embauche se soit effectuée avant la date de début de la période de validité.

- **Date de la carte de travail** Date à laquelle l'institution compétente a délivré une carte emploi à la personne concernée.

- **Date délivrance carte Start**

Date à laquelle l'institution compétente a délivré une carte premier emploi à la personne concernée.

- **Niveau d'études**

Indique, en combinaison avec une carte (premier) emploi, le niveau de qualification. Les valeurs possibles sont « moyennement qualifié », « peu qualifié » ou « très peu qualifié » (à définir par l'institution compétente).

- **Origine étrangère**

Indique si la personne concernée relève de la définition « origine étrangère » (à définir par l'institution compétente).

- **Handicapé**

Indique si la personne concernée relève de la définition « handicapé » (à définir par l'institution compétente).

- **Date de début de la déduction**

Il s'agit, pour certaines déductions, de la date à laquelle, selon l'institution compétente, le droit à la déduction est ouvert.

- **Date de fin de la déduction**  
Il s'agit, pour ces mêmes déductions, de la date à laquelle, selon l'institution compétente, le droit à la déduction est terminé.
- **Date d'engagement**  
A son importance pour un nombre réduit de déductions et mentionne la date d'engagement telle qu'elle a été transmise à l'institution compétente.
- **Numéro d'immatriculation et/ou Numéro d'entreprise**  
Voir plus haut dans ce manuel. En cas de restructuration, il ne s'agit pas du n° de l'employeur qui engage, mais de celui qui a licencié.

Ci-dessous un exemple des données VDAB disponibles pour les jeunes.

<b>Type de déduction</b>	JEUNES
<b>Date de dernière modification de la source authentique</b>	23/06/2016
 <b>Date disponible pour l'ONSS</b>	16/02/2017

**Source authentique :** VDAB  
**Code(s) déduction principal :** 6300  
**Autre(s) code(s) déduction :**  
**Niveau d'études :** Peu qualifié  
**Date de début :** 02/07/2016  
**Date de fin :**  
**Date de début sans portfolio :** 30/12/1991  
**Date de fin sans portfolio :** 22/06/2016

- **Type de déduction**  
Montre pour quelle sorte de réduction l'intéressé entre en ligne de compte selon les données transmises.
- **Date de dernière modification source authentique**  
Date à laquelle l'institution compétente a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS**  
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS ou de l'ORPSS.
- **Source authentique**  
C'est l'institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) déduction principal**  
Ici sont indiqués les codes utilisés dans la déclaration trimestrielle et qui en principe donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.
- **Autre(s) code(s) déduction**  
Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.
- **Niveau d'études**  
Les valeurs possibles sont « moyennement qualifié » ou « peu qualifié »
- **Date de début**  
Il s'agit de la date de début de la qualification ou de la date à partir de laquelle, pour cette qualification, le jeune a fait son portfolio.
- **Date de fin**  
C'est la date de fin de la période de qualification.
- **Date de début sans portfolio**  
C'est la date de début pro-forma de la période de qualification sans portfolio.
- **Date de fin sans portfolio.**  
C'est la date de fin pro-forma de la période de qualification sans portfolio.

Ci-dessous un exemple des données VDAB disponibles pour les âgés.

<b>Type de déduction</b>	AGES
<b>Date de dernière modification de la source authentique</b>	02/07/2016
 <b>Date disponible pour l'ONSS</b>	16/02/2017

**Source authentique : VDAB**  
**Code(s) déduction principal : 6321**  
**Autre(s) code(s) déduction :**  
**Date de début : 02/07/2016**

- **Type de déduction**  
Montre pour quelle sorte de réduction l'intéressé entre en ligne de compte selon les données transmises.
- **Date de dernière modification source authentique**  
Date à laquelle l'institution compétente a introduit les données ou modifié les données pour la personne concernée.
- **Date disponible pour l'ONSS**  
Date à partir de laquelle les données sont utilisées pour les contrôles auprès de l'ONSS.
- **Source authentique**  
C'est l'institution qui a transmis les données affichées en Ecaro à l'ONSS.
- **Code(s) déduction principal**  
Ici sont indiqués les codes utilisés dans la déclaration trimestrielle et qui en principe donne l'avantage majeur à l'employeur pour le travailleur concerné. Remarque : il existe encore d'autres facteurs définissant le droit à la déduction, par exemple la fraction de prestation.
- **Autre(s) code(s) déduction**  
Si d'après les données transmises, l'employé a droit à d'autres déductions, elles seront mentionnées ici avec le code utilisé pour la déclaration trimestrielle. En principe, celles-ci sont moins avantageuses que les déductions mentionnées plus haut.
- **Date de début**  
C'est la date d'engagement du travailleur âgé.

## 5. Explication des messages d'erreur

### Ecran de sélection

- **« Numéro d'immatriculation invalide (permis : 9N, 8N, 7N, 6N, 7N-2N, 6N-2N, 5N-2N ou 4N-2N). Exemple : 4360047 ou 1065-05 ».**  
Indique que le format du numéro d'immatriculation saisi est invalide.
- **« Numéro unique d'entreprise invalide (permis : 3N.3N.3N, 4N.3N.3N, 9N ou 10N). Exemple : 222.548.583 ou 266385754 ».**  
Indique que le format du numéro d'entreprise saisi est invalide.
- **« NISS invalide (permis : 11N ou 6N-3N-2N). Exemple : 69120618603 ou 691206-186-03 ».**  
Indique que le format du NISS saisi par l'utilisateur est invalide.
- **« Date invalide (permis : jj/mm/aaaa ou jjmmaaaa) ».**  
Indique que la date saisie sous « Date début droit » est invalide.
- **« Trimestre de début invalide (permis : aaaat ou aaaa/t) ».**  
Indique que le format du trimestre saisi est invalide.
- **« Nombre de contrôle erroné ».**  
Indique que le nombre de contrôle du NISS introduit est incorrect.
- **« Le numéro d'immatriculation ou le numéro d'entreprise doit être saisi ».**  
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « Numéro d'immatriculation » ou le champ « Numéro d'entreprise ».  
L'un des deux champs doit être rempli.
- **« Le NISS doit être rempli ».**  
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « NISS ».
- **« La date doit être remplie ».**  
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « Date début droit ».
- **« Le Trimestre doit être rempli ».**  
Indique que l'utilisateur n'a pas rempli le champ « Trimestre ».
- **« Le numéro d'immatriculation ONSS et le numéro d'entreprise ne font pas référence au même employeur ».**  
Le numéro d'immatriculation et le numéro d'entreprise saisis par l'utilisateur ne correspondent pas.

- **« Vous n'avez pas accès à cet employeur ».**  
Signifie que le mandataire n'est pas habilité à demander les données pour l'employeur lié au numéro d'immatriculation ou au numéro d'entreprise qu'il a introduit.
- **« Vous n'avez pas accès à cet employeur pour ce trimestre ».**  
Signifie que le mandataire n'est pas habilité à demander les données pour l'employeur et le trimestre qu'il a introduits.
- **« Aucune relation de travail trouvée entre l'employeur et le NISS au moment de la "Date" ».**  
Pour avoir accès aux données d'une certaine personne, l'employeur ou l'employeur pour lequel le mandataire effectue la recherche doit avoir une relation de travail avec la dite personne à la date introduite dans l'écran de sélection. Ce message vous informe que ce n'est pas le cas.
- **« Aucune donnée présente pour ce NISS ».**  
Indique qu'aucune donnée n'est présente dans la banque de données pour la personne recherchée.
- **« Aucune donnée dans la banque de données ne répond à vos critères de recherche ».**  
Signifie qu'il existe des données dans la banque de données pour la personne recherchée, mais qu'aucune ne répond aux critères de recherche introduits.
- **« Vous n'avez pas accès au fichier du personnel ».**  
Indique que l'utilisateur n'a pas accès au fichier du personnel.

### Ecran de résultat

- **« Pas trouvé ».**  
Peut se trouver dans le champ « Nom » et indique que le nom de la personne n'a pas été retrouvé dans le fichier du personnel.

## Annexe 1 : Date début droit

Comme « Date début droit », on demande en principe la date apparaissant dans la déclaration trimestrielle dans la **zone 00090**\* (Date de début du droit à la déduction), **pour autant qu'il ait été obligatoire de la remplir dans la déclaration trimestrielle.**

Il s'agit de la date d'engagement de l'employé concerné ou la date à laquelle l'employeur ouvre le droit potentiel à la déduction.

### Attention :

- ✚ Pour les codes de déduction 3410, 3411, 3412, 3414, 3415, 6030, 7030, 8030, 6031, 7031, 8031, 6032, 7032 et 8032 (groupe cible jeunes travailleurs), la date de la **toute première** entrée en service chez l'employeur est demandée dans la DmfA dans la zone 00090, sans tenir compte des éventuelles périodes comme job étudiant (déclaration avec cotisation de solidarité). C'est cette date qui doit être remplie dans Ecaro.
- ✚ Pour le code de déduction 0601 (groupe cible restructuration - cotisation personnelle), la date de la première entrée en service pendant la période de validité de la carte de réduction restructurations est demandée dans la zone 00090 de la déclaration trimestrielle, en dépit du fait que cette première entrée en service se soit faite chez un ancien employeur. Comme dans un tel cas aucune relation de travail ne sera trouvée pour cette date dans le fichier du personnel entre l'employeur et l'employé pour lequel la consultation est faite, il faut introduire dans Ecaro la date d'entrée en service chez ce dernier employeur.

---

\* Dans le service en ligne, la zone « 00090 » est indiquée avec la description « Date début du droit ».